

Comment le "tabou" de la GPA s'est peu à peu invité dans le débat de la loi bioéthique



Loup Besmond de Senneville publie "Et si c'était la fin d'un monde..." (Bayard). La loi de bioéthique 2019, avec la PMA, est un enjeu politique pour le gouvernement. Loup Besmond de Senneville, journaliste à La Croix, dépeint la méthode d'Emmanuel Macron, sensée déminer ce sujet ultra-sensible... Extrait 2/2.

Avec Loup Besmond de Senneville

C'est l'une des surprises des derniers mois : la GPA s'est invitée dans le débat. Dans les faits, il n'est pas question, pour le gouvernement, de légiférer sur la GPA. Même si Emmanuel Macron a promis de faciliter la retranscription des enfants nés par GPA à l'étranger dans les registres d'état civil français, le chef de l'État est frontalement opposé, et une majorité de son camp avec lui, à la gestation pour autrui. Ensemble, ils considèrent cette pratique comme étant une forme d'exploitation du corps des femmes. Publiquement, beaucoup continuent à dire que « la GPA n'est pas à l'ordre du jour » et que « ce n'est pas le sujet ». Et ce même si ce dernier a été officiellement mis à l'agenda des états généraux de la bioéthique. Le président de l'Assemblée nationale, à l'époque, François de Rugy, le répète encore fin avril 2019 sur BFM : « La GPA n'est pas à l'ordre du jour. » Une manière de pouvoir contrer les opposants de la PMA, qui établissent un lien direct entre extension de la PMA et légalisation de la GPA.

Parmi eux, les évêques de France, qui écrivent dans un épais document consacré à la PMA : « Si l'argument d'égalité est brandi au bénéfice des femmes, alors l'ouverture de l'"AMP : [assistance médicale à la procréation] pour toutes les femmes" conduira à la légalisation de la gestation pour autrui (GPA), même si celle-ci fait l'objet, pour l'instant, d'une large réprobation éthique. En effet, la référence à l'égalité, indissociable de la dignité, s'applique tout autant aux femmes qu'aux hommes. »

Mais l'on a beau dire, l'étau qui enserrait ce sujet, longtemps tabou, s'est desserré en quelques mois. Et une ministre, Nathalie Loiseau, qui deviendra plus tard tête de liste aux « européennes », se prononce même en faveur de la GPA, tout comme Gabriel Attal, en charge de la Jeunesse, et Aurélien Taché, figure de l'aile gauche du mouvement présidentiel. Et Marlène Schiappa ? L'emblématique secrétaire d'État en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes y est hostile. « Être enceinte, porter un enfant pendant 9 mois, accoucher de cet enfant, je ne crois pas que ce soit des actes anodins et je ne crois pas qu'on puisse inciter des femmes à le faire contre de l'argent et je pense que ça pourrait mener à une forme de marchandisation du corps des femmes », affirme-t-elle sur France Info le 1er juillet 2019, à moins d'un mois de la présentation de la loi au Conseil des ministres. Mais elle se montre ouverte à ce qu'elle appelle elle-même la « GPA éthique ». « Moi par exemple, dit-elle, si ma sœur ne pouvait pas avoir d'enfants, évidemment je me serais proposée pour porter son enfant, mais ce n'est pas ouvert légalement en France. » Elle ajoute : « Ce sont des sujets tellement complexes, qu'ils ne doivent pas relever du bon vouloir de tel ou tel mais être vraiment encadrés par la loi et travaillés sur le plan légal, scientifique et de la santé. »

Il semble que cette dynamique pro-GPA aille plus loin que quelques voix isolées sur la scène politique. En témoignent une série de sondages, qui révèlent que la moitié des Français portent plutôt un regard favorable sur la gestation pour autrui, en particulier chez les couples hétérosexuels.

Extrait du nouveau livre de Loup Besmond de Senneville, "Et si c'était la fin d'un monde...", publié aux éditions Bayard.

Lien vers la boutique Amazon : [ICI](#)

□